

RELEVÉ DES SECTEURS PORTEURS DE LA REPRISE COLLECTIVE AU QUÉBEC

Réalisé par :
Isabeau Four
Tassadit Zerdani
Olivier Corbin-Charland
Maricarmen Merino
France Lavoie

Avril 2020



CÉRSÉ





LE CÉRSÉ

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre de recherche-action qui vise à accélérer l'innovation sociale responsable dans les organisations et la société civile en rendant ce processus accessible et inclusif.

LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Le CÉRSÉ a mené une recherche diligente et raisonnable pour assurer la réalisation du présent livrable, selon les règles de l'art applicable. Ce travail prospectif est basé sur les informations et documents disponibles et publics au moment de sa production. Le CÉRSÉ ne peut être tenu responsable des conclusions et hypothèses qui pourraient ne pas se vérifier ultérieurement.

TABLE DES MATIÈRES

<u>1.</u>	<u>INTRODUCTION</u>	<u>1</u>
1.1	Contexte	1
1.2	Objectifs de la recherche	2
1.3	Méthodologie	2
<u>2.</u>	<u>PORTRAIT DE L'OFFRE D'ENTREPRISE DISPONIBLE</u>	<u>3</u>
2.1	Profil sectoriel des PME reprises en 2017	3
2.2	Profil sectoriel des PME de cédants potentiels en 2017	4
2.3	Pourcentage d'intention de transferts interne et externe	5
<u>3.</u>	<u>PORTRAIT SECTORIEL DES REPRISES COLLECTIVES AU QUÉBEC</u>	<u>7</u>
<u>4.</u>	<u>IDENTIFICATION DES SECTEURS PORTEURS</u>	<u>8</u>
4.1	Concordances	10
4.2	Différences	10
<u>5.</u>	<u>SECTEURS PORTEURS POUR LA REPRISE COLLECTIVE AU QUÉBEC</u>	<u>12</u>
5.1	Notes préalables	12
5.2	Quels sont donc les secteurs propices à la reprise collective ?	13
<u>6.</u>	<u>CONCLUSION</u>	<u>17</u>
<u>7.</u>	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>19</u>



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil sectoriel des PME reprises en 2017 _____	3
Tableau 2 : Les intentions de transfert global par secteur d'activité en % _____	4
Tableau 3 : Pourcentage des intentions de transferts interne et externe des cédants en 2017 _____	5
Tableau 4 : Pourcentage de reprises collectives (pourcentage de repreneurs collectifs) _____	7
Tableau 5 : Comparaison entre les pourcentages de cédants potentiels et pourcentage de reprises collectives par secteur d'activités _____	8

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

Au Québec comme ailleurs en occident, le vieillissement de la population et le départ à la retraite des dirigeants de PME qu'il entraîne soulèvent l'important enjeu social et économique du transfert d'entreprise. Le « Portrait du repreneuriat de PME au Québec en 2017 » publié en 2019 (Cadieux et al., 2019) en collaboration avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), montre que l'un des principaux enjeux du repreneuriat au Québec est la perte potentielle d'expertise entrepreneuriale. Le Québec pourrait perdre jusqu'à 10000 entreprises d'ici 2024, et ce, en raison de difficultés que rencontrent les propriétaires-dirigeants à les transmettre. Dans un tel contexte, comment maintenir les infrastructures, les emplois et l'expertise de ces entreprises au Québec? Devant ces importants enjeux, des acteurs de l'économie sociale (ÉS) ainsi que le MÉI au travers le PAGES 2015-2020 se mobilisent pour mettre de l'avant des modèles de reprise collective qui, dans la littérature sur le sujet, est qualifiée de stratégie porteuse pour maintenir des emplois, éviter la disparition d'un acteur économique, et aussi pour favoriser le développement économique (Kramer, 2010; Lampel, Bhalla et Jha, 2010, Nivet, 2012). Ce type de reprise peut revêtir différentes formes au Québec. En effet, la transmission peut se faire vers une entreprise d'ÉS de type coopérative (de travailleurs, de consommateurs, de producteurs, de travailleurs actionnaires ou de solidarité) ou encore, phénomène peu connu, vers un organisme à but non lucratif (OBNL) (Four et al., 2019).

Plusieurs éléments sont susceptibles d'alimenter l'essor de ce type de reprises au Québec. Tout d'abord, l'ÉS, reconnue depuis 2015 par une loi au Québec, connaît une forte croissance (ISQ, 2019) avec un développement de structures d'accompagnement et d'outils de financement dédiés aux entreprises d'ÉS (Zerdani et Bouchard, 2016). Également, l'entrepreneuriat social connaît une croissance importante au Québec et ailleurs dans le monde (Audebrand et al., 2017; Four et al., 2016). Ensuite, le Québec se positionne très bien en ce qui concerne le transfert d'entreprises : près d'une PME québécoise sur trois était issue en 2017 du repreneuriat tandis qu'au Canada cette proportion atteignait le quart seulement (Cadieux et al., 2019). Enfin, des programmes de soutien au repreneuriat collectif ont vu le jour ces dernières années, développés par le MÉI et le CTEQ.

Toutefois, ce phénomène reste encore marginal au Québec (CÉRSÉ-CTEQ, 2020). Pour mieux en soutenir l'essor, les acteurs clés de l'ÉS et du transfert d'entreprises ont besoin de connaissances situées sur ce phénomène. L'étude réalisée actuellement par le CÉRSÉ en partenariat avec le CQCM, le Chantier d'ÉS, Réseau Coop et la Caisse d'économie solidaire Desjardins devrait permettre, notamment, d'identifier les caractéristiques, les freins et les leviers ainsi que les secteurs d'activités à prioriser au Québec pour la reprise collective. Ce relevé s'inscrit dans le cadre de ce projet de recherche intitulé « L'entrepreneuriat collectif comme solution à la relève d'entreprise : modèles, enjeux et avenues » et financé par le Programme d'aide à la recherche et au transfert.

1.2 Objectifs de la recherche

Le principal objectif de cette recherche est de mieux connaître les différents types de reprise collective afin d'en définir les spécificités et les modalités. Plus spécifiquement, il vise à :

- Identifier les caractéristiques des différents types de reprises collectives;
- Analyser les facteurs de succès et les freins rencontrés;
- Identifier les secteurs porteurs pour de la reprise collective.

Ce relevé des secteurs porteurs pour de la reprise collective est donc un des livrables attendus de cette recherche partenariale.

1.3 Méthodologie

Pour pouvoir identifier les secteurs porteurs pour de la reprise collective (RC) au Québec, nous avons jugé important de :

1. Repérer, dans une première étape de ce travail, le portrait de l'offre d'entreprises disponibles (les intentions de transferts de cédants) et de considérer le portrait global du repreneuriat par secteurs d'activité. Pour réaliser cette première étape, nous avons mobilisé les données du rapport de Cadieux et al., (2019);
2. Relever, dans une deuxième étape, le nombre de reprises collectives (sous forme d'entreprise d'ÉS) dans chaque secteur d'activité. Pour cette étape, nous avons mobilisé la base de données recensant les reprises collectives au Québec constituée par CÉRSÉ (2019);
3. Comparer les résultats issus des deux étapes précédentes afin de pouvoir proposer des secteurs potentiellement propices pour la reprise collective au Québec.

2. PORTRAIT DE L'OFFRE D'ENTREPRISE DISPONIBLE

2.1 Profil sectoriel des PME reprises en 2017

Les résultats présentés dans le «Portrait de repeneuriat de PME au Québec en 2017» publié par Cadieux et al. (2019) montrent que la majorité des PME reprises (69,0 %) sont dans les secteurs des ressources (agriculture, foresterie, pêche et chasse; extraction minière et extraction de pétrole et de gaz); 57,8 % dans le secteur des services d'hébergement et de restauration; 57,7 % dans le secteur du tourisme; et 54,3 % dans le secteur du commerce de détail (voir le tableau ci-après).

Tableau 1 : Profil sectoriel des PME reprises en 2017

Rang ¹	Secteur d'activité	% de reprise globale
1	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	69,0 %
2	– Services d'hébergement et de restauration	57,8 %
3	– Tourisme	57,7 %
4	– Commerce de détail	54,3 %
5	– Fabrication	36,0 %
6	– Autres services	34,9 %
7	– Commerce de gros	32,5 %
8	– Transport et entreposage	24,1 %
9	– Industrie de l'information et industrie culturelle – Services immobiliers et services de location et de location à bail – Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement – Soins de santé et assistance sociale – Arts, spectacles et loisirs	17,6 %
10	– Construction	15,9 %
11	– Industries fondées sur le savoir (IFS)	12,5 %
12	– Services professionnels, scientifiques et techniques	12,4 %
13	– Technologies de l'information et des communications (TIC)	9,5 %

Source : Cadieux et al., 2019, tableau 10, page 12

Ce portrait montre donc l'importance du repeneuriat dans les secteurs suivants : tourisme; commerce au détail; services d'hébergement et de restauration. Par contre, le secteur des technologies de l'information et des communications ainsi que celui des services professionnels, scientifiques et techniques ont les plus bas pourcentages de repeneuriat.

¹ Classement des secteurs du plus important au moins important selon la colonne du total des pourcentages interne et externe

2.2 Profil sectoriel des PME de cédants potentiels en 2017

Le tableau ci-après reproduit du rapport de Cadieux et al. (2019) montre que les intentions de transfert de PME les plus considérables se retrouvent dans les secteurs suivants : secteur des services d'hébergement et de la restauration (46,0 %), secteur du tourisme (43,0 %), secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse et de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (29,6 %).

Tableau 2 : Les intentions de transfert global par secteur d'activité en %

Rang du secteur ²	Secteur (noms des secteurs + code SCIAN)	% global d'intention de transfert par secteur
1	– Services d'hébergement et de restauration	46,0 %
2	– Tourisme	43,0 %
3	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	29,6 %
4	– Autres services	29,4 %
5	– Fabrication	27,4 %
6	– Services professionnels, scientifiques et techniques	26,6 %
7	– Commerce de détail	24,4 %
8	– Commerce de gros	20,3 %
9	– Construction	16,7 %
10	– Transport et entreposage	15,5 %
11	– Industrie de l'information et industrie culturelle – Services immobiliers et services de location et de location à bail – Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement – Soins de santé et assistance sociale – Arts, spectacles et loisirs	11,2 %
12	– Technologies de l'information et des communications (TIC)	9,6 %
13	– Industries fondées sur le savoir (IFS)	4,6 %

Source : Cadieux et al., 2019, tableau 10, page 12.

D'une façon générale, les résultats du portrait (Cadieux, 2019) montrent qu'il existe des PME à transférer dans tous les secteurs d'activités. Cependant, c'est dans le secteur des services de l'hébergement et de restauration et celui du tourisme que l'on retrouve les plus importantes intentions de transfert d'entreprises.

² Classement des secteurs du plus important au moins important en considérant la colonne du pourcentage total d'intention de transfert.

2.3 Pourcentage d'intention de transferts interne et externe

Pour identifier les secteurs propices à la reprise collective, il est important de commencer par repérer l'offre d'entreprises disponibles dans chaque secteur. Pour estimer cette offre potentielle, nous nous intéressons uniquement aux intentions de transferts interne et externe de cédants. Nous excluons ainsi les intentions de transfert familial.

En partant des données présentées dans le portrait de repreneuriat 2017 (Cadieux, 2019, tableau 21, page 23), nous présentons les pourcentages d'intentions de transferts interne et externe des cédants dans le tableau 3 ci-après.

- A. La colonne « pourcentage interne » nous donne une indication pour une reprise potentielle en coop de travailleurs/de solidarité
- B. La colonne « pourcentage externe » nous donne une indication pour une reprise potentielle en OBNL, en coop de consommateurs/de producteurs
- C. En additionnant ces 2 colonnes, on obtient, pour chaque secteur, le pourcentage d'intentions de transfert total **excluant** le transfert familial.

Tableau 3 : Pourcentage des intentions de transferts interne et externe des cédants en 2017

Rang du secteur ³	Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% des intentions de transfert interne	% des intentions de transfert externe	Total (% interne + % externe)
1	– Technologies de l'information et des communications (TIC)	0,0 %	94,9 %	94,9 %
2	– Services d'hébergement et de restauration	9,6 %	80,7 %	90,3 %
3	– Tourisme	9,2 %	80,8 %	90,0 %
	– Services professionnels, scientifiques et techniques	37,4 %	47,9 %	85,3 %
5	– Commerce de détail	19,4 %	57,4 %	76,8 %
6	– Industrie de l'information et industrie culturelle – Services immobiliers et services de location et de location à bail – Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement – Soins de santé et assistance sociale – Arts, spectacles et loisirs	33,0 %	39,6 %	72,6 %
7	– Autres services	16,6 %	51,0 %	67,6 %
8	– Commerce de gros	29,3 %	35,5 %	64,8 %

³ Classement des secteurs du plus important au moins important selon la dernière colonne, celle du total des pourcentages interne et externe.

Rang du secteur ³	Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% des intentions de transfert interne	% des intentions de transfert externe	Total (% interne + % externe)
9	– Construction	18,7 %	41,5 %	60,2 %
10	– Transport et entreposage	0,0 %	60,0	60,0 %
11	– Fabrication	6,0 %	51,5 %	57,5 %
12	– Industries fondées sur le savoir (IFS)	0,0 %	53,1 %	53,1 %
13	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,2 %	16,9 %	17,1 %

Source : Cadieux et al., 2019, tableau 21 de la page 23.

Le tableau montre que les transferts externe et interne semblent privilégiés dans presque tous les secteurs d'activité. Par contre, ce n'est pas le cas dans les PME du secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse, et de l'extraction minière et extraction de pétrole et de gaz où le transfert familial est privilégié (Cadieux et al, 2019, page 23). En effet, le total des intentions de transferts interne et externe y est juste de 17 %, et ce, malgré l'importance du total des intentions de transfert dans ce secteur (29,6 %) (tableau 2).

3. PORTRAIT SECTORIEL DES REPRISES COLLECTIVES AU QUÉBEC

Pour identifier les secteurs porteurs, il est important de considérer, pour chaque secteur, l'offre d'entreprises disponibles et ayant l'intention de faire des transferts interne et externe. Cependant, il est aussi important de considérer le nombre de repreneurs qui ont réussi des reprises collectives dans chaque secteur d'activité. Il est donc nécessaire de connaître les pourcentages de reprises collectives par secteur. Pour identifier ces pourcentages, nous avons mobilisé les données présentées dans la base données sur la reprise collective (CÉRSÉ, 2019) — Secteurs d'activités pour la reprise collective, période 2009-2019.

En s'appuyant sur la base de données (CÉRSÉ, 2019), nous présentons, dans le tableau 4 ci-après, le nombre et le pourcentage de reprises collectives pour chaque secteur d'activité.

Tableau 4 : Pourcentage de reprises collectives (% de repreneurs collectifs)

Rang ⁴	Secteur d'activité	Code SCIAN	Nombre entreprises	% entreprises ⁵
1	– Autres services (sauf les admin. publiques)	81	15	14,7 %
2	– Commerce de détail	44-45	14	13,7 %
3	– Fabrication	31-33	11	10,8 %
4	– Soins de santé et assistance sociale	62	9	8,8 %
5	– Arts, spectacles et loisirs	71	8	7,8 %
6	– Services d'hébergement et de restauration	72	7	6,9 %
7	– Non identifié		6	5,9 %
8	– Extraction minière, pétrole et gaz	21	6	5,9 %
9	– Services professionnels, scientifiques et techniques	54	5	4,9 %
10	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11	5	4,9 %
11	– Industrie de l'information et industrie culturelle	51	4	3,9 %
12	– Finance et assurances	52	4	3,9 %
13	– Services immobiliers et de location	53	4	3,9 %
14	– Commerce de gros	41	3	2,9 %
15	– Gestion de sociétés et d'entreprises	55	1	1,0 %
	Total		102	100,0 %

Ce tableau montre que les pourcentages de reprises collectives les plus élevés sont enregistrés dans les secteurs suivants : autres services; commerce de détail; fabrication; soins de santé et assistance sociale; arts, spectacles et loisirs; et services d'hébergement et de restauration.

⁴ Classement des secteurs selon leur pourcentage de reprises collectives

⁵ Nombre d'entreprises dans ce secteur/nombre total d'entreprises pour tous les secteurs * 100

4. IDENTIFICATION DES SECTEURS PORTEURS

Nous identifions les secteurs propices à la reprise collective en comparant les résultats présentés ci-haut donc :

- Les résultats du tableau 3 présentant le classement des secteurs selon les pourcentages d'intentions de transferts interne et externe des cédants
- Les résultats du tableau 4 présentant le classement des secteurs selon le pourcentage d'entreprises reprises sous forme collective et qui sont répertoriées dans la base de données du CERSÉ pour la période de 2009 à 2019.

Nous présentons les résultats de cette comparaison dans le tableau 5 ci-après. Ce tableau regroupe donc les résultats des tableaux 3 et 4 précédents.

Tableau 5 : Comparaison entre les % de cédants potentiels et % de reprises collectives par secteur d'activités

Rang ⁶	Résultats issus du rapport Cadieux et al., 2019		Rang ⁷	Résultats issus de la DB du CERSÉ (2019)	
	Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% d'intentions de transferts externe et interne de cédants potentiels par secteur d'activités		Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% de reprises collectives par secteur d'activités
1	– Technologies de l'information et des communications (TIC)	94,9 %	1	– Autres services (sauf les admin. publiques)	14,7 %
2	– Services d'hébergement et de restauration	90,3 %	2	– Commerce de détail	13,7 %
3	– Tourisme	90 %	3	– Fabrication	10,8 %
4	– Services professionnels, scientifiques et techniques	85,3 %	4	– Soins de santé et assistance sociale	8,8 %
5	– Commerce de détail	76,8 %	5	– Arts, spectacles et loisirs	7,8 %

⁶ Classement des secteurs par rangs, du plus important au moins important en considérant le pourcentage total par secteur des cédants potentiels du tableau 3

⁷ Classement des secteurs par rangs, du plus important au moins important en considérant le pourcentage total de reprises collectives par secteur du tableau 4

Rang ⁶	Résultats issus du rapport Cadieux et al., 2019		Rang ⁷	Résultats issus de la DB du CÉRSÉ (2019)	
	Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% d'intentions de transferts externe et interne de cédants potentiels par secteur d'activités		Secteur (noms des secteurs – code SCIAN)	% de reprises collectives par secteur d'activités
6	– Industrie de l'information et industrie culturelle – Services immobiliers et services de location et de location à bail – Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement – Soins de santé et assistance sociale – Arts, spectacles et loisirs	72,6 %	6	– Services d'hébergement et de restauration	6,9 %
7	– Autres services	67,6 %	7	– Non identifié	5,9 %
8	– Commerce de gros	64,8 %	8	– Extraction minière, pétrole et gaz	5,9 %
9	– Construction	60,2 %	9	– Services professionnels, scientifiques et techniques	4,9 %
10	– Transport et entreposage	60,0 %	10	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,9 %
11	– Fabrication	57,5 %	11	– Industrie de l'information et industrie culturelle	3,9 %
12	– Industries fondées sur le savoir (IFS)	53,1 %	12	– Finance et assurances	3,9 %
13	– Agriculture, foresterie, pêche et chasse – Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	17,1 %	13	– Services immobiliers et de location	3,9 %
			14	– Commerce de gros	2,9 %
			15	– Gestion de sociétés et d'entreprises	1,0 %

En croisant les deux parties de ce tableau, il est possible d'identifier des concordances et des différences entre les deux classements faits pour les différents secteurs d'activités.

4.1 Concordances

Les secteurs qui sont dans les six premiers rangs selon les classements faits dans les deux parties du tableau précédent (pourcentage d'intentions de transferts interne et externe de cédants et les pourcentages de reprises collectives) sont :

- **Commerce de détail**

Ce secteur ressort dans les premiers rangs dans les deux classements. 77 % des cédants ont l'intention de faire des transferts interne et externe. De plus, dans ce secteur, le pourcentage de reprise collective est de 14 %.

- **Industrie de l'information et industrie culturelle, Services immobiliers et services de location et de location à bail, Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, Soins de santé et assistance sociale, Arts, spectacles et loisirs.**

Dans les résultats issus de la base de données du CÉRSÉ (2019), les sous-secteurs de regroupement de secteurs fait par Cadieux et al., (2019) sont présentés séparément ainsi : Soins de santé et assistance sociale ; arts, spectacles et loisirs ; industrie de l'information et industrie culturelle ; services immobiliers et de location ; finance et assurances ; gestion de sociétés et d'entreprises. Si nous les regroupons comme présenté dans le rapport de Cadieux et al., (2019), nous obtenons un pourcentage de reprises collectives considérable d'environ 29 %.

- **Services d'hébergement et de restauration**

Ce secteur ressort dans les premiers rangs dans les deux classements, à la fois du côté des intentions de transferts que de celui de la reprise collective. 90 % des cédants ont l'intention de faire des transferts interne et externe. Également, dans ce secteur, le pourcentage de reprises collectives est quand même significatif (7 %).

- **Autres services**

Le pourcentage de reprises collectives identifié pour «Autres services» est en tête de classement (15 %). Également, le pourcentage d'intentions de transferts interne et externe de cédants est assez important (68 %). Cependant, pour ce regroupement, nous ne pouvons pas savoir de quels services il s'agit précisément.

4.2 Différences

Certaines différences entre les deux classements (intentions de transfert et reprises collectives) sont visibles dans les secteurs suivants :

- **Technologies de l'information et des communications (TIC)**

Ce secteur est classé en tête (1^{er} rang) pour ce qui concerne les pourcentages d'intentions de transferts interne et externe. Cependant, il n'a pas été identifié, comme secteur, parmi les cas de reprises collectives répertoriés dans la base de données du CÉRSÉ (2019).

- **Secteur du tourisme**

Ce secteur est classé en 3^e position dans les intentions de transferts interne et externe de cédants. Cependant, il n'a pas été relevé dans la base de données du CERSÉ (2019).

- **Services professionnels, scientifiques et techniques**

Ce secteur a un pourcentage d'intentions de transferts interne et externe important (85,3 %); il est classé en 4^e position. Cependant, le pourcentage de reprises collectives réalisées dans ce secteur est relativement peu élevé (5 %).

- **Agriculture, foresterie, pêche et chasse, Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz**

Pour ce secteur, le pourcentage d'intentions de reprises interne et externe de cédants est peu élevé (17 %) et classé en dernier. Cependant, si nous regroupons le secteur d'extraction minière, pétrole et gaz (5,9 %) et celui de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse (4,9 %), ce secteur enregistre un pourcentage de reprises collectives relativement important (11 %).

- **Secteur de fabrication**

Ce secteur est classé 3^e en termes de pourcentage de reprises collectives (10,8 %). Cependant, il est au 11^e rang en termes de pourcentage d'intentions de transferts interne et externe de cédants (57,5 %).

5. SECTEURS PORTEURS POUR LA REPRISE COLLECTIVE AU QUÉBEC

5.1 Notes préalables

Pour pouvoir identifier les secteurs propices à la reprise collective, nous considérons :

1. Les résultats de la comparaison faite entre les deux classements présentés ci-haut (pourcentage d'intentions de transferts interne et externe de cédants; et les pourcentages de reprises collectives).
2. Les résultats de l'analyse des secteurs économiques de l'ÉS publiés par l'ISQ afin de distinguer, dans notre proposition, les secteurs traditionnels et les secteurs innovants de l'ÉS. Cette précision est, à notre avis, déterminante pour ce choix de secteurs à prioriser : *investir dans les secteurs traditionnels de l'économie sociale pour les consolider ou dans de jeunes secteurs pour les développer et diversifier ainsi cette économie?*

Avant de mieux cerner les secteurs propices à la reprise collective, il apparaît particulièrement pertinent de présenter, d'une façon très synthétique, l'analyse sectorielle de l'ISQ (2019)⁸. Celle-ci montre que :

- La majorité (75 %) des entreprises d'économie sociale est active dans ces cinq secteurs économiques qui sont des secteurs traditionnels de l'ÉSS : enseignement, services de garde et assistance sociale (22,5 %); organisations civiques et sociales (19,5 %); habitation et location (14 %); arts, culture et médias (10 %); et loisirs et tourisme (10 %)⁹;
- Les huit autres secteurs économiques (*commerce de détails, services à la personne, services professionnels; fabrication, etc.*) représentent seulement 24 % des entreprises d'économie sociale au Québec;
- Si certains secteurs économiques se caractérisent par la présence de nombreuses entreprises d'ÉS, d'autres se distinguent par leur forte proportion de jeunes entreprises (c'est-à-dire ayant moins de 10 ans d'existence) (ISQ, 2019, p.57 et 59). Ces secteurs sont :
 - Commerce de détail, services de proximité et télécommunications : 31 %
 - Services professionnels : 28 %
 - Agroalimentaire et foresterie : 26 %
 - Transport et gestion de matières résiduelles : 25 %

Le rapport de l'ISQ montre qu'il y a peu de jeunes entreprises dans les secteurs traditionnels de l'ÉS qui englobent la grande majorité (75 %) d'entreprises d'ÉS.

⁸ Dans le cadre du Portrait statistique 2016, publié en 2019, les entreprises d'économie sociale ont été classées dans la catégorie du SCIAN correspondant à leur activité principale, c'est-à-dire celle générant le plus de revenus.

⁹ Source : Rapport ISQ (2019, p. 24)

5.2 Quels sont donc les secteurs propices à la reprise collective ?

Nous présentons, dans ce qui suit, les secteurs propices à la reprise collective, et ce, en tenant compte de :

1. Classements des secteurs faits précédemment selon les pourcentages :
 - d'intentions de transferts interne et externe de cédants;
 - de reprises collectives
2. L'analyse des secteurs économiques de l'ÉS de l'ISQ (2019).

• Commerce de détail : un secteur jeune de l'ÉS

Selon l'analyse de l'ISQ (2019), ce secteur contient un pourcentage élevé (31 %) de jeunes entreprises. Il inclut les entreprises suivantes : épicerie, dépanneur, quincaillerie, stations-service, librairie, détaillant de matériel artistique ou sportif, de meubles, d'équipements domestiques, de vêtements, de produits de santé et de soins personnels, etc., de même que les restaurants, traiteurs, cantines et autres services de restauration et de débits de boisson. Ce secteur inclut, aussi, les services de télécommunication (téléphonie, câblodistribution, accès à Internet) (ISQ, 2019).

Nous considérons ce secteur comme un secteur propice à la reprise collective, car :

- Le nombre de reprises collectives dans ce secteur est important (14 %) (Base de données du CÉRSÉ, 2019)
- Le pourcentage d'intentions de transferts externe et interne de cédants potentiels est considérable (78 %).
- Le pourcentage de reprise globale (général) dans ce secteur est d'environ 54 % (voir le tableau 1).
- De plus, ce secteur qui contient juste 5,2 % d'entreprise d'ÉS a un pourcentage élevé de jeunes entreprises qui ont moins de 10 ans d'existence (31 %) (ISQ, 2019, p.57 et 59).

En plus de ces statistiques, d'autres facteurs laissent penser que ce secteur pourrait être propice pour la reprise collective :

- Avec la vente en ligne, plusieurs entreprises du secteur du commerce de détail pourraient cesser leurs activités. Ceci pourrait donc augmenter le nombre d'entreprises à transférer dans ce secteur;
- Ce secteur semble avoir une mission sociale importante, car le désert alimentaire est une problématique que vivent de nombreuses collectivités au Québec (milieux ruraux). La mobilisation des acteurs se fait, de plus en plus, au niveau des territoires pour offrir aux citoyens des services alimentaires de proximité. Des collectivités pourraient donc se mobiliser pour reprendre les commerces de proximité en cessation d'activité sous forme d'entreprises d'ÉSS (coop ou OBNL) pour répondre aux besoins collectifs des citoyens¹⁰;

¹⁰ Rappelons ici, aussi, qu'à la base des entreprises d'ÉS, il y a une volonté d'agir concrètement dans les communautés. En fait, les statistiques révèlent que les trois quarts des EÉS offrent leurs biens et services à des clients situés essentiellement dans la même région administrative que celle où se trouve l'entreprise (ISQ, 2019). Agir au sein d'une communauté est un aspect important pour ces entreprises. C'est le cas, par exemple, dans les domaines «habitation», «services de proximité et alimentaires» et «finance», où environ 90 % des entreprises servent essentiellement des clients dans la même région administrative (ISQ, 2019).

- Généralement, la capitalisation et les actifs des entreprises du secteur du commerce du détail sont peu importants; la majorité d'entre elles sont des TPE ou PME. Ceci pourrait faciliter le financement de leur reprise collective¹¹;
- La source de revenus des entreprises de ce secteur est l'activité marchande. Selon le rapport de l'ISQ (2019), les entreprises d'ÉS de ce secteur génèrent ensemble des revenus qui proviennent presque exclusivement de la vente de biens ou services. Ceci pourrait ainsi augmenter la motivation des repreneurs potentiels.

• **Services d'hébergement et restauration : un secteur traditionnel de l'ÉS**

Le secteur d'habitation est considéré par l'ISQ (2019) comme l'un des secteurs traditionnels de l'ÉS. Ce secteur économique inclut les services relatifs à l'habitation et à l'immobilier ainsi que les services de location divers.

Nous pensons que le secteur de services d'habitation et de restauration est un secteur propice pour la reprise collective, car :

- Le pourcentage d'intentions de transferts externe et interne de cédants potentiels est de 90,3 %;
- Le pourcentage de reprises collectives enregistré pour ce secteur est relativement important (7 %);
- De plus, comme montré par Cadieux et al., (2019), le pourcentage de reprise global dans ce secteur est élevé (58 %) (voir tableau 1);
- Selon le rapport de l'ISQ (2019), dans ce secteur, on trouve beaucoup d'entreprises vouées au logement social, soit près 1560 entreprises (1240 coopératives et 320 OBNL). Ceci laisse penser qu'il existe des outils et des ressources pour l'accompagnement de nouvelles entreprises d'ÉS dans ce secteur.

• **Agroalimentaire et foresterie : un jeune secteur de l'ÉS**

Ce secteur regroupe les entreprises ayant des activités liées à l'agriculture, à la fabrication d'aliments, à la foresterie, à la chasse ou à la pêche (ISQ, 2019). Citons à titre d'exemple, les cultures agricoles, l'élevage et l'aquaculture, l'exploitation forestière, la fabrication et le conditionnement d'aliments et de boissons, de même que le commerce de gros de produits agricoles, de produits alimentaires ou de boissons (ISQ, 2019).

Bien que le pourcentage d'intentions de transferts interne et externe ne soit pas très élevé (17 %) dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (Cadieux, 2019), il pourrait être un secteur propice pour la reprise collective, car :

- Il enregistre le plus grand pourcentage de reprises d'entreprises au Québec (70 %) avec un pourcentage d'intentions de transfert de 30 % (Cadieux et al., 2019);
- Le pourcentage de reprises collectives dans ce secteur est quand même important (11 %) : Agriculture, foresterie, pêche et chasse 4,9 % et Extraction minière, pétrole et gaz 5,9 % (Base de données du CÉRSÉ, 2019);

¹¹ Soulignons qu'en ce qui concerne l'actif des entreprises d'économie sociale, les statistiques indiquent que 64 % des entreprises (environ 7 140) ont un actif inférieur à 500 000 \$ et 21 %, un actif compris entre 500 000 \$ et 2 M\$. Seulement 15 % des entreprises ont un actif de 2 M\$ ou plus (ISQ, 2019).

- Ce secteur contient une proportion de jeunes entreprises non négligeable : environ un quart (26 %) des entreprises ont moins de 10 ans (ISQ, 2019). Il fait donc partie des jeunes secteurs de l'ÉS;
- Ce secteur est un moteur de développement économique régional. Les finalités sociales poursuivies par les entreprises de l'agroalimentaire et de la foresterie sont nombreuses (ISQ, 2019); 31 % d'entre elles sont destinées au développement économique, au soutien aux entreprises ou à la mutualisation de biens ou de services, 19 % visent à offrir du travail à des individus et 18 % sont dans le domaine de l'environnement et du développement durable (ISQ, 2019);

Les revenus des entreprises de ce secteur proviennent en grande partie de leurs activités marchandes (ISQ, 2019). Ceci pourrait être un facteur motivant pour les repreneurs potentiels.

• **Industrie d'information et industrie culturelle ; services immobiliers et services de location et de location à bail ; services administratifs ; services de soutien ; services de gestion des déchets et services d'assainissement ; services de soins de santé et assistance sociale ; arts, spectacles et loisirs : Secteurs traditionnels de l'ÉS.**

Comme présenté dans l'étude de Cadieux et al. (2019), ce secteur regroupe plusieurs sous-secteurs différents qui sont considérés, par les autres recherches (CÉRSÉ, 2019 et ISQ, 2019), comme des secteurs séparés. Nous croyons que ce secteur est propice pour la reprise collective, car :


- Le pourcentage d'intentions de transferts internes et externes dans ces secteurs regroupés est de 76,2 %;
- Si nous additionnons les pourcentages de reprises collectives enregistrées pour ces secteurs, nous voyons que le pourcentage total de reprises collectives est considérable (29 %) : le secteur de soins de santé et assistance sociale¹² 9 %; le secteur des arts, spectacles et loisirs¹³ 8 %; l'industrie de l'information et industrie culturelle 4%; le secteur des services immobiliers et de location 4 %; la gestion de société et entreprise 1 %; et secteur finance et assurance 4 %;
- Il regroupe deux principaux sous-secteurs où les reprises sous forme de coopératives fonctionnent bien au Québec (secteur des services funéraires et secteur ambulancier)¹⁴. Ces secteurs peuvent servir de modèle pour d'autres reprises collectives.

¹² Ce secteur regroupe les entreprises qui offrent ces services : l'entretien domestique; la réparation ou l'entretien d'appareils, d'articles ménagers ou de véhicules; les soins relatifs à la santé (soins infirmiers, médicaux, de psychothérapie, de dentisterie, d'opticien; services de nutritionniste, etc.); les services d'ambulance; les soins à domicile; des soins dans de centres de soins et résidences pour personnes souffrant de toxicomanies, de maladies ou de handicaps, de résidences pour personnes âgées; les services personnels tels que coiffure et massothérapie; les services funéraires, etc. (ISQ, 2019).

¹³ Le secteur des arts et spectacles est relativement large. Il englobe les médias (revues, journaux communautaires, radios ou télévisions communautaires, médias Web); des organismes qui produisent ou diffusent des spectacles, des œuvres audiovisuelles, des festivals, des expositions; des compagnies de théâtre, de danse, de musique, de cirque ou d'autres arts de la scène; des bibliothèques; des organismes voués au patrimoine (musées, archives, lieux historiques et patrimoniaux), etc. (ISQ, 2019).

Le secteur des loisirs et du tourisme regroupe les entreprises œuvrant dans les domaines suivants : sports ou arts pratiqués en amateur, au plein air ou au jeu; exploitation d'équipements ou d'installations comme des piscines, des gymnases, des centres de sports récréatifs, des centres de loisirs, des bases de plein air; services d'hébergement touristique, de campings, de camps de vacances, etc. (ISQ, 2019).

¹⁴ Atelier d'expert organisé par le CÉRSÉ, septembre 2019

- 
- Certains sous-secteurs regroupés par Cadieux et al. (2019) dans ce secteur sont considérés comme des secteurs traditionnels de l'économie sociale. Par exemple : arts, spectacles et loisirs; services de soins de santé et assistance sociale. Le secteur des arts, spectacles et loisirs est parmi les cinq secteurs qui ont un plus grand nombre d'entreprises d'ÉS (ISQ, 2019). Ce secteur de l'ÉS est donc bien consolidé. Ceci laisse penser que les outils d'accompagnement sont structurés dans ce secteur et pourraient faciliter la réussite des futures reprises collectives.

6. CONCLUSION

Considérant le manque de recherches dédiées à la reprise collective, et particulièrement l'analyse de ce type de reprise par secteur d'activité, ce travail a permis d'identifier des secteurs porteurs pour la reprise collective au Québec sur la base de deux hypothèses :

- **H.1** : Les secteurs propices à la reprise collective sont ceux qui enregistrent un pourcentage élevé d'intentions de transferts interne et externe des cédants. Nous supposons qu'une partie de ces intentions de transferts interne et externe pourraient se réaliser sous forme de reprise collective. Ces secteurs ont du potentiel pour cette forme de reprise.
Pour classer les secteurs selon ces intentions de transferts interne et externe, nous avons mobilisé les données du travail de Cadieux et al. (2019). Ces données nous ont permis d'identifier les pourcentages, par secteur, des intentions de transferts interne et externe des cédants.
- **H.2** : Les secteurs propices sont ceux qui ont enregistré un pourcentage élevé de reprises collectives; ceci montre que le pourcentage de réussite de reprises collectives est important dans ces secteurs. Cette réussite donne à penser que des facteurs de succès sont présents et pourraient donc faciliter les futures reprises collectives dans ces secteurs.

Pour classer les secteurs selon leurs pourcentages de reprises collectives, nous avons mobilisé les données de la recherche du CÉRSÉ (2019). Ces données nous ont permis d'identifier les secteurs qui ont des pourcentages élevés de reprises collectives.

Finalement, pour identifier les secteurs propices, nous avons croisé ces deux hypothèses en comparant les résultats des deux classements. Nous avons aussi pu appuyer notre argumentaire en faisant référence aux données du rapport de l'ISQ (2019) sur les secteurs d'activités économiques de l'ÉS. Ces données montrent le potentiel que représentent les jeunes secteurs de l'économie sociale et soulignent la différence entre ces jeunes secteurs et les secteurs traditionnels de cette économie. Après ces différentes étapes de ce travail, les secteurs identifiés comme propices pour la reprise collective sont :

- Commerce de détail (jeune secteur de l'ÉS)
- Secteur d'hébergement et restauration (secteur traditionnel de l'ÉS)
- Agroalimentaire et foresterie (jeune secteur de l'ÉS)
- Industrie d'information et industrie culturelle ; services immobiliers et services de location et de location à bail ; services administratifs ; services de soutien ; services de gestion des déchets et services d'assainissement ; services de soins de santé et assistance sociale ; arts, spectacles et loisirs (Secteur qui assemble en grande partie des activités traditionnelles de l'ÉS)

Ces secteurs sont porteurs pour la reprise collective pour deux raisons :

1. ils présentent des pourcentages élevés d'intentions de transferts interne et externe;
2. les pourcentages de reprise collective dans ces secteurs sont aussi élevés. Cependant, en plus de ces deux raisons, nous pensons qu'il est important de prioriser ces secteurs, car :
 - Certains d'entre eux sont des secteurs innovants en économie sociale; il est important de les développer pour favoriser la diversification sectorielle de l'ÉS;
 - Ils sont vitaux pour le développement régional;
 - Offrent des services de base à la population (services d'utilité sociale et culturelle);
 - Contribuent à apporter des solutions aux enjeux environnementaux.

Ce travail présente certaines limites, car en plus de se baser uniquement sur des hypothèses, d'autres éléments pourraient amener à relativiser les résultats de ce travail d'analyse. L'une de ces limites est liée à la difficulté de comparer les données sectorielles présentées dans les deux principaux rapports de recherche mobilisés (rapport de Cadieux et al., 2019 et celui du CÉRSÉ, 2019); en effet, les regroupements des activités en secteurs faits dans ces deux rapports ne sont pas tout à fait identiques. Cette difficulté a été contournée en partie en créant, pour certains secteurs, des regroupements calqués sur le classement fait par Cadieux et al., (2019). Une autre limite est bien entendu le contexte d'incertitude que la pandémie a créé et dont il est encore difficile de prévoir l'importance des impacts sur les différents secteurs d'activité.

Enfin, pour compléter ce relevé, il serait important de mener une recherche auprès des cédants potentiels afin de connaître, dans chaque secteur d'activité économique, le nombre ayant l'intention de faire un transfert sous forme d'entreprises collectives.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Audebrand L.K., Michaud M. et Lachapelle K. (2017). « Les coopératives de solidarité : un modèle unique de soutien à l'entrepreneuriat collectif. », *Revue internationale PME*, 30 (3-4), 163-189.
- Cadieux, I., et coll. (2019). « Portrait du repreneuriat de PME au Québec en 2017 ». Rapport de recherche, École de gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Centre de transfert d'entreprise du Québec.
- Communagir. (2020). « Les outils d'animation ». Consulté à l'adresse <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/>, le 10 février 2020.
- CÉRSÉ (2020). « La reprise collective au Québec — rapport final », rapport préparé pour le Centre de transfert d'entreprises du Québec
- Four, I., Corbin-Charland, O. et Lavoie, F. (2016). « Entrepreneuriat social et responsabilité sociale des entreprises : le point de vue d'entrepreneurs sociaux à Montréal. ». Communication présentée dans le cadre du 11e congrès du RIODD, à l'école des Mines de Saint-Étienne, Saint-Étienne, France, 7 juillet 2016.
- Four, I., Corbin-Charland, O., Lavoie, F., Desjardins, F. (2019). « La reprise de PME en mode associatif : une alternative possible et viable au Québec ». *Revue Entreprendre & Innover*, 2 (41), 9-18.
- Four, I., Merino, M., Lavoie, F., Zerdani, T. (2019). « La reprise collective au Québec — synthèse des connaissances ». Rapport préparé pour le CTEQ.
- Institut de la statistique du Québec (2019). *L'économie sociale au Québec. Portrait statistique 2016*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 225 p. Le lien est : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie-sociale/portrait-economie-sociale-2016.pdf>
- Kramer B. (2010). « Employee ownership and participation effects on outcomes in firms majority employee owned through employee stock ownership plans in the US », *Economic and Industrial Democracy*, 31(4), 449-476.
- Lampel, J., Bhalla, A. et Jha, P. P. (2010). *Model Growth: Do Employee-Owned Businesses deliver sustainable performance?* Cass Business School, City University London.
- Lampel, J., Bhalla, A. et Jha, P. P. (2010). *Model Growth: Do Employee-Owned Businesses deliver sustainable performance?*. Cass Business School, City University London.
- Nivet, J.-B. (2012). *La transmission d'entreprises aux salariés, une solution pour développer les coopératives*. Communication présentée dans le cadre du sommet international des coopératives, tenu à Québec du 8 au 11 octobre 2012.
- Zerdani, T et Bouchard, M.J. (2016). « Réseau de la finance solidaire et responsable au Québec. Coconstruction d'un champ institutionnel dans l'écosystème d'économie sociale et solidaire », *Revue Interventions économiques* [En ligne],



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9
514 376-1620, poste 7164 | cerse@crosemont.qc.ca | cerse.crosemont.qc.ca